



Forêt Domaniale de l'Homol (Identifiant national : 910030192)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 48162069)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Lozèriens, - 910030192, Forêt Domaniale de l'Homol. - INPN, SPN-MNHN Paris, 6P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910030192.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Lozèriens

Centroïde calculé : 727871°-1927751°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 13/10/2008

Date actuelle d'avis CSRPN : 13/10/2008

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	6
9. SOURCES	6

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Lozère
- Département : Gard
- Commune : Vialas (INSEE : 48194)
- Commune : Génolhac (INSEE : 30130)

1.2 Superficie

133,13 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):
Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Forêt domaniale de l'Homol » se trouve dans le Parc National des Cévennes, à cheval sur les départements de la Lozère et du Gard. Située sous le col de la Coste et surplombant la ville de Génolhac, elle est constituée par un versant forestier exposé au nord. Elle occupe une superficie de 133 hectares et s'étend à des altitudes comprises entre 450 et 900 mètres.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Parc national, zone cœur
- Parc national, aire d'adhésion
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Mammifères - Floristique - Bryophytes - Ptéridophytes - Phanérogames		

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre de la ZNIEFF est matérialisé :

- au nord, par le ruisseau de l'Homol et le vallon des Sallèles ;
- l'ouest, par la route du mas de Prat Boulet et le thalweg reliant le mas et le sommet du Chastelas ;
- au sud, par la piste forestière qui rejoint et longe la ligne de crêtes ;
- à l'est par la piste forestière, le thalweg (au lieu-dit la Coste) et la route D998.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

Cette ZNIEFF est majoritairement située dans la zone coeur du Parc National des Cévennes, elle-même classée en Réserve de Biosphère. Le site bénéficie donc d'un certain niveau de protection.

Aucun facteur négatif ne paraît actuellement influencer l'évolution de la ZNIEFF.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Lichens - Oiseaux - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Bryophytes - Mammifères - Ptéridophytes 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87 <i>Terrains en friche et terrains vagues</i>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bryophytes	3885	<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNMP, CBNMP				
Mammifères	61283	<i>Chionomys nivalis</i> (Martins, 1842)	<i>Campagnol des neiges</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Françoise Poitevin				
Phanérogames	82282	<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	<i>Anacamptide punaise, Orchis punaise, Orchis à odeur de punaise</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Franck PARCHOUX, Parc National des Cévennes, CBNMP				2002
Ptérédiphytes	86186	<i>Botrychium matricariifolium</i> (A.Braun ex Döll) W.D.J.Koch, 1846	<i>Botryche à feuilles de matricaire, Botrychium à feuilles de matricaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Franck PARCHOUX, Parc National des Cévennes, CBNMP				2002

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	82282	<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) <i>R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
Mousses	3885	<i>Buxbaumia viridis</i> (<i>Moug. ex Lam. & DC.</i>) <i>Brid. ex Moug. & Nestl.</i>	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
Ptéridophytes	86186	<i>Botrychium matricariifolium</i> (<i>A.Braun ex Döll</i>) <i>W.D.J.Koch, 1846</i>	Déterminante	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CBNMP, CBNMP		
	Françoise Poitevin		
	M. Franck PARCHOUX, Parc National des Cévennes, CBNMP		